Procès-verbal n° 8 de la séance du Conseil intercommunal du 26 mars 2019

Présents :	Voir liste de présences annexée
Présidence :	Jean-François Thuillard, Froideville
Secrétaire :	Chantal Bovay
Lieu :	Collège de la Combe - Cugy
Début :	18h00

Jean-François Thuillard ouvre la séance à 18h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et félicite Virginie Dorthe pour sa nomination au poste de Directrice de notre établissement.

Ordre du jour

1. Liste de présence, appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2018
3. Informations du Comité de direction
4. Préavis 12/2019 – Rapport de gestion et comptes 2018
5. Informations de la Directrice de notre établissement et son rapport 2018
6. Divers et propositions individuelles
7. Date de la prochaine séance du Conseil intercommunal

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

1. Appel

Le Président passe la parole à la secrétaire de notre association, Chantal Bovay, pour l'appel : 16 membres sont présents et 4 sont excusés dont 1 s'est fait remplacer.

Les 4 membres du Comité de direction de l'ASICE ainsi que Madame Virginie Dorthe Directrice de l'établissement sont également présents.

2. Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2018

Le procès-verbal du 25 septembre 2018 est accepté sans avis contraire. Jean-François Thuillard remercie la secrétaire de sa rédaction.

3. Informations du Comité de direction

La parole est donnée à Jean-Pierre Sterchi. Chaque membre du Comité de direction va nous dire quelques mots sur les affaires en cours.

Jean-Pierre Sterchi :
Etude sur les tarifs des locaux loués aux communes :
Le Comité de direction étudie les tarifs des locaux loués aux communes et souhaite fixer 3 tarifs distincts.
Un premier tarif pour un bâtiment considéré comme neuf (tant qu'il y a de l'amortissement, soit 30 ans dans la plupart des cas).
Un deuxième tarif pour un bâtiment rénové (lorsqu'il a plus de 30 ans et qu'un préavis de rénovation a été présenté).
Un troisième tarif pour un bâtiment considéré comme ancien (simplement maintenu en bon état par des rafraichissements).
Le projet des tarifs sera présenté lors du prochain Conseil intercommunal, soit en septembre 2019.
Le tarif de CHF 11'000.00 alloué à l'entretien ne sera pas modifié sachant que les attentes et le travail sont quasiment identiques dans toutes les situations.

Assurance accident pour l'école - Helsana:
Cette assurance n'est pas obligatoire et coûte environ 10'000.00/an.
Après différents contacts avec l'assureur et étude de ce dossier, le Comité de direction a pris la décision de résilier cette assurance pour l'an prochain. Plusieurs cas ont été annoncés et cette assurance est entrée en matière sur

très peu de cas et jamais pour de gros montants, juste quelques centaines de francs alors qu'elle nous coûte 10.00/par élève et par an.

Effectif scolaire :
L'effectif de notre établissement a baissé d'environ 30 élèves. C'est la première année que nous avons une baisse, jusqu'à présent nous avions toujours une hausse.

Le développement des infrastructures scolaires :
Le risque de manquer de locaux diminue, mais l'établissement scolaire aimerait plus de locaux surtout pour le secteur secondaire afin de faciliter l'organisation des horaires scolaires. La salle de sciences et la cuisine sont sur-occupées Une autre solution serait d'élargir l'horaire scolaire, mais là le problème serait le manque de places à la cantine. Une piste serait de ne plus accueillir les élèves de 7-8ème à la cantine du secondaire et leur aménager un autre espace. A cet effet, le Rez-de-chaussée du Motty est envisagé (dès 2020 en principe)

Pour le secteur primaire il manque une salle de gym (ce problème sera résolu lorsque Morrens aura pu construire sa salle) et à long terme une piscine.

PPLS :
Le Comité de direction a ouvert la discussion avec la commune du Mont afin d'obtenir de meilleures conditions d'utilisation. Ce dossier est donc toujours en cours mais dans le même temps, le CoDir étudie la possibilité d'ouvrir des locaux PPLS à Froideville. Cependant, malgré la création de locaux adaptés au PPLS, on aurait toujours un problème de déplacement pour 3 communes. Le Comité de direction en collaboration avec Froideville va étudier les coûts pour cette éventuelle mise en place.

En cas de besoin d'un bâtiment supplémentaire, la commune de Cugy dispose d'un terrain en face de la place de jeu du Motty, d'une dimension de 1'200 m2 affectée en zone d'utilité publique. Une autre piste consisterait à l'aménagement des combles du collège de la Chavanne ou à ajouter un étage au petit collège du Motty (possibilité prévue).

Prochain préavis :
En septembre, l'ASICE devrait présenter un préavis concernant l'application de la LAJE en matière d'accueil des 7-8P l'après-midi et aussi des élèves du secteur secondaire (9 à 11ème). Ce projet est actuellement en construction et les municipalités seront tenues au courant afin de disposer de leur avis.

Courses et camps :
Un article paru dans le journal 24 heures de Philippe Somsky (Municipal du Mont) intitulé **Stop aux voyages en avion pour les camps scolaires**, a retenu l'attention du Codir et ce dernier prend également la décision de renoncer à l'utilisation de l'avion lors de voyages d'études ou camps scolaires. Le Codir, soutenu par la directrice de l'école, a estimé que le message adressé aux élèves devait être cohérent, clair et exemplaire. Le réchauffement climatique est une réalité et au plan des transports, l'utilisation des vols à bas prix sur de courtes distances génère le plus de pollution en émission de co2.
La décision s'applique dès l'année scolaire 2019-2020.

Constitution du groupement des autorités communales scolaires vaudoises (GAS-VD) :
Une association à but non lucratif (art. 60 du Code civil suisse) a été créée et a pour but, l'information réciproque, l'encouragement des échanges et la défense des intérêts de ses membres. L'ASICE a souhaité être membre de ce groupement dont la séance de constitution a eu lieu le 30 janvier.

Seema Ney :
Bibliothèque :
Le déménagement au sein de la Combe a eu lieu en même temps que le passage au réseau du canton.

Accueil des 7-8P :
En précision de ce qui a déjà été dit par Jean-Pierre Sterchi, un questionnaire a été mis en ligne et un courrier envoyé aux familles afin de connaître les besoins des familles. La volonté du CoDir est d'accueillir des jeunes dès la 7ème mais jusqu'à 18 ans.

Mon apprentissage :
Cette année notre CET a rejoint celui du Mont pour « mon apprentissage ». L'expérience sera reconduite l'an prochain.

Katia Cruchon :
Transports scolaires :
La collaboration avec Microgis pour l'organisation des transports a été très positive. Le CoDir a décidé de maintenir cette collaboration pour les 3 prochaines années.

Pierre-Alain Witzig :
En juin 2018 un préavis vous avait été présenté pour des aménagements complémentaires. Ces travaux ont été réalisés à la grande satisfaction des utilisateurs. Ces travaux ont coûté CHF 70'343.85, soit une économie de 9'656.15 sur le préavis.

Le concierge et les collaborateurs de son service effectuent de nombreuses tâches concernant l'entretien des locaux.

Jean-François Thuillard précise que la commune de Froideville a besoin d'une décision rapide concernant les locaux PPLS car d'autres sociétés sont intéressées par ces locaux.

4. Préavis 12-2019 – Rapport de gestion et comptes 2018

Rapport de gestion :
Le rapport de gestion est passé en revue par chapitre. Aucune remarque ou question n'est apportée.

Comptes :
Les comptes sont passés en revue page après page.
Ceux-ci ne suscitent aucune remarque.

Rapport de la commission de gestion :
Laurent Gattlen prend la parole au nom de la commission de gestion sur le rapport annuel et les comptes 2018 (rapport annexé).

Notre Président reprend la parole pour passer au vote. A l'unanimité les délégués du Conseil donnent décharge au Comité de direction sur le rapport annuel et les comptes 2018.

5. . Information de la Directrice de notre établissement et son rapport 2018

Jean-François Thuillard remercie la Directrice pour le rapport très complet qu'elle a rédigé.

Virginie Dorthe reprend les constats de son rapport.

- Le projet « Sciences-informatique »mis en place pour les 3-4èmes (sans écran pour le moment) sera ouvert l'an prochain aux 5-6èmes, puis l'année suivante aux 7-8èmes et après aux 9-11èmes. Ce projet est très intéressant et est bien accueilli par les parents.
- Le spectacle des classes de Froideville aura lieu du 5 au 11 avril 2019.
- Un soutien en milieu scolaire pour les élèves qui ont du « mal-être » a été mis en place dans notre établissement
- Virginie Dorthe a rencontré des difficultés avec une secrétaire qui a été absente durant une longue période mais celle-ci devrait revenir lundi.
- Le personnel de l'établissement est stable avec quelques congés de maternité.
- La vague de délinquence n'est pas en baisse. Le dispositif « Picard » a été mis en place dans l'établissement. La délinquance vient des réseaux sociaux ou des problèmes liés aux familles et bien que les écrans soient interdits dans notre établissement, les problèmes liés aux réseaux sociaux se répercutent sur le milieu scolaire.
- Les activités scolaires sont nombreuses. Virginie Dorthe nous apprend qu'il n'y aura plus de semaine des médias. Les classes de l'Epi d'Or ont conçu un canapé forestier vers le bois de la Bérallaz. Virginie Dorthe invite les membres à aller voir ce banc.
- Le projet « Lift » est compliqué à faire vivre mais l'école s'y emploie.
- Le projet « Ecole-entreprises »fonctionne très bien.

Jean-François Thuillard demande aux membres s'ils ont des questions sur ce rapport.

Bertrand Fahrni pense que concernant les problèmes de délinquance, on devrait enlever ces panneaux (dessins manga avec des armes) de la cantine. Bien que ces affiches aient été choisies par les élèves afin de s'approprier leur espace, ces affiches seront enlevées. Elles pourront être remplacées par des dessins des classes selon la proposition de Azdine Bouhedja.

6. Divers et propositions individuelles

Bertrand Fahrni désire se faire remplacer à la commission de gestion par Sylvain Amaudruz. Jean-François Thuillard relève que cette demande devrait se faire au préalable, par écrit, car il faudrait faire une élection pour nommer un suppléant des commissions (poste occupé à ce jour par Sylvain Amaudruz).

Azdine Bouhedja est étonné de la décision du CoDir sur leur volonté de supprimer les déplacements pour les camps en avion. Jean-Pierre Sterchi lui répond que le CoDir a jugé que c'était un bon message suite à leurs manifestations pour le climat. Les camps ne seront pas supprimés mais doivent se faire d'une autre manière.
Virginie Dorthe relève que l'organisation des camps en raison du comportement de certains et suite à la démission des parents est très difficile à mettre en place. Elle estime que l'organisation des camps a besoin d'être recadrée et qu'il faut mettre en place des projets plus modeste.
Elle informe le Conseil que le camp à l'Ile d'Yeu ne pourra plus se faire mais un lieu de remplacement a été trouvé et le canton a donné un accord favorable à ce projet.
Azdine Bouhedja pense qu'avant de supprimer les vols en avion pour les élèves afin de préserver le climat, il faudrait d'abord leur apprendre à ne pas jeter les emballages du Mc Do ou autres au bord des routes.
Bertrand Fahrni soutient le CoDir dans sa décision, en tant que parent il pense qu'il faut aussi montrer que si l'on manifeste il faut assumer après. Pas besoin d'aller loin pour vivre un bon camp.

Thierry Amy annonce que la ferme située sur la parcelle 87 sera transformée pour accueillir une UAPE et la garderie. En effet, la commune de Cugy a trouvé un investisseur pour mener ces projets à terme. Il s'agit d'un partenariat avec la Romande Energie. Des détails sur la garderie parviendront ultérieurement aux communes.

Virginie Dorthe va mettre en place un Conseil des élèves.
Elle précise que, concernant la manifestation sur le climat, elle avait pu négocier que les élèves devaient venir les deux périodes en début de matinée. Ce Conseil des élèves pourra se mobiliser sur ces questions à l'avenir.

Daniel Busch nous parle du projet « Lift ».
Lors de la réunion de la Fédération des entrepreneurs à Tolochenaz, il a été frappé que certains entrepreneurs ne connaissaient pas ce projet. Daniel Busch est recruteur pour ce projet et il s'est rendu compte que le problème administratif se fait sentir chez les petits entrepreneurs, surtout pour les assurances de ces élèves. Il pense qu'il faudrait simplifier ces démarches.

Jean-François Thuillard précise que dans le milieu agricole il existe une assurance pour les collaborateurs ponctuels.

Azdine Bouhedja et Daniel Busch regrettent que dans le projet « mon apprentissage » Certains élèves ne font pas leur curriculum et que d'autres ne se présentent pas pour travailler.

Jean-François Thuillard lance un coup de pub concernant le spectacle à Froideville et précise que la municipalité soutien ce spectacle en tenant la buvette.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu le mardi 24 septembre 2019 à 18h00 pour le budget 2020.

La séance est levée à 19h15.

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Président : J.-F. Thuillard

La secrétaire : C. Bovay

Annexe : liste des présences
rapport de la commission de gestion

LISTE DE PRESENCE DU CONSEIL INETRCOMMUNAL DE L'ASICE 2016-2021

Conseil intercommunal du 26 mars 2019

	Commune	Titre	Nom	Prénom	Lieu	Signature :
CI	Cugy	Monsieur	Amy	Thierry	1053 Cugy	Présent
CI	Cugy	Monsieur	Flückiger	Philippe	1053 Cugy	Présent
CI	Cugy	Monsieur	Amaudruz	Sylvain	1053 Cugy	Excusé
CI	Cugy	Madame	De Giuli	Minou	1053 Cugy	Présent
CI	Cugy	Monsieur	Fahrni	Bertrand	1053 Cugy	Présent
CI	Bretigny	Monsieur	Mooser	Markus	1053 Bretigny	Présent
CI	Bretigny	Monsieur	Chappuis	Laurent	1053 Bretigny	Présent
CI	Bretigny	Monsieur	Heuschkel	Marc	1053 Bretigny	Présent
CI	Bretigny	Madame	Brunisso	Karen	1053 Bretigny	Excusée
CI	Bretigny	Monsieur	Rohner	Marc	1053 Bretigny	Présent
CI	Morrens	Monsieur	Beuchat	Didier	1054 Morrens	* Présent
CI	Morrens	Monsieur	Raemy	Jean-Paul	1054 Morrens	Présent
CI	Morrens	Madame	Binggeli	Virginie	1054 Morrens	Excusée
CI	Morrens	Monsieur	Busch	Daniel	1054 Morrens	Présent
CI	Morrens	Monsieur	Staehli	Frédéric	1054 Morrens	Présent
CI	Froideville	Monsieur	Thuillard	Jean-François	1055 Froideville	Présent
CI	Froideville	Monsieur	Gattlen	Laurent	1055 Froideville	Présent
CI	Froideville	Monsieur	Blaser	Albert	1055 Froideville	Excusé Gerber Ralf
CI	Froideville	Monsieur	Bouhedja	Azdine	1055 Froideville	Présent
CI	Froideville	Monsieur	Von Rohr	Cédric	1055 Froideville	Présent

Comité de direction

CD	Froideville	Monsieur	Witzig	Pierre-Alain	1055 Froideville	P
CD	Cugy	Monsieur	Sterchi	Jean-Pierre	1053 Cugy	P
CD	Bretigny	Madame	Ney	Seema	1053 Bretigny	P
CD	Morrens	Madame	Cruchon	Katia	1054 Morrens	P

Invités

		Diedric	Dorthe	Virginie		

Suppléants

C.I.	Froidevaux	M.	Gerber	Rolf		Présent
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						
C.I.						